

MASTER 1

PARCOURS DROIT PUBLIC DES AFFAIRES MENTION DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

OBJECTIFS

A compter de la rentrée universitaire 2025, la mention **Droit public des affaires** comprendra deux parcours : l'un consacré au **Droit public des affaires** ; l'autre au **Droit de l'énergie**.

Le Master 1 **Droit public des affaires Parcours Droit public des affaires** propose aux étudiants une formation spécialisée de haut niveau en droit public des affaires, même si des enseignements de droit public général y sont dispensés en tronc commun avec le Master 1 **Droit public**.

Cette branche du droit public étudie les nouvelles régulations économiques et sociales (services publics, réseaux d'intérêt général, marchés financiers et boursiers, etc.), le droit de la concurrence et les relations contractuelles entre les entreprises et les collectivités publiques (marchés publics, délégation de service public, contrats immobiliers, contrats de partenariat, etc.). Les matières qui composent le programme permettent de combiner le point de vue de l'action publique et celui des entreprises.

L'objectif général de la formation est de former des juristes de haut niveau à l'ensemble des disciplines juridiques impliquées dans ce domaine.

Elle vise notamment à préparer les étudiants à intégrer les cabinets d'avocats spécialisés en droit public des affaires (commande publique, secteur public, régulation économique), les services juridiques des grandes entreprises en relation avec la sphère publique ou les administrations spécialisées dans le droit public des affaires (certaines autorités administratives indépendantes, services marchés publics des collectivités publiques, etc.).

PROFIL REQUIS

L'accès au Master 1 **Droit public des affaires Parcours Droit public des affaires** est soumis à un processus de sélection reposant sur l'examen d'un dossier de

candidature pour les étudiants de l'Université Paris 1 comme pour ceux de toute autre université.

Pour être inscrit en Master 1 **Droit public des affaires Parcours Droit public des affaires**, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du **Master 1 Droit public des affaires Parcours Droit public des affaires** obtenu avec une moyenne minimale de 12/20
- soit d'une validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, des acquis de l'expérience ou de validation d'acquis.

PRINCIPAUX DEBOUCHES

Les étudiants ayant obtenu avec succès le **Master 1 Droit public des affaires Parcours Droit public des affaires** poursuivent leur formation, en seconde année de Master, dans le **Master 2 indifférencié Droit public des affaires**, ou, sur candidature, dans d'autres Masters 2.

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :
Du 25 février 2025 au 24 mars 2025
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Hélène Hoepffner – Professeur des Universités

Sophie Nicinski – Professeur des Universités

12, place du Panthéon
Bureau 209
75231 Paris Cedex 05

info-public.eds@univ-paris1.fr

Tel : +33 1 44 07 79 42 / +33 1 44 07 78 22

Attention : ces brochures ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation

M1 Droit public des affaires Parcours Droit public des affaires								
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire		Evaluation		Session 1		Session 2
		CM	TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) dans la période des examens OUI ou NON	Epreuve terminale Ecrit / Oral / Hybride / Autre
Semestre 1								
UE 1				8	15			
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la recherche et documentation juridique</i>	9	0	VAL	0	Non	Non	
Cours obligatoire	<i>Droit de la régulation économique et des services publics</i>	33	16.5	4	7	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit de la concurrence de l'Union Européenne</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit de l'environnement</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2				8	15			
Cours obligatoire	<i>Droit de l'urbanisme</i>	33	16.5	4	7	Non	Oui	Ecrit / Oral
2 enseignements à choisir parmi :								
Cours optionnel	<i>Droit des collectivités territoriales</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit bancaire et instruments de crédit</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Propriété industrielle</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Contentieux administratif</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Comparative Law</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Bonifications		-	-	-	-			
Total		306	33		30			
Volume horaire étudiant		207	33					
Semestre 2								
UE 1				8	15			
Cours obligatoire	<i>Droit des contrats et marchés publics</i>	33	16.5	4	7	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit international économique 2</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Droit du secteur public concurrentiel (services publics, entreprises publiques)</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2				9	15			
Cours obligatoire	<i>Droit économique l'Union européenne</i>	33	16.5	4	6	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	<i>Langue étrangère</i>	0	16.5	1	1	Oui	Non	Ecrit / Oral
2 enseignements à choisir parmi :								
Cours optionnel	<i>Projet personnel*</i>	9	0	2	4	Non	Non	Autre
Cours optionnel	<i>Interventions économiques des collectivités territoriales</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit de l'énergie</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Droit du développement durable</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>Arbitrage et MARD</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>International Contracts</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	<i>International Law</i>	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Bonification								
Total		339	49.5		30			
Volume horaire étudiant		198	49.5					
Total annuel		645	82.5		60			
Volume horaire annuel étudiant		405	82.5					